



Informations communales



Septembre 2026



Bruit de moteur et travaux du dimanche et des jours fériés

Nous remercions la population de ne pas utiliser de moteur (tondeuse à gazon, tronçonneuse, motoculteur, etc.) **entre 12h00 et 13h00 ainsi qu'entre 20h00 et 07h00** (article 48 du règlement communal de police locale). De plus, nous nous permettons de vous rappeler que tout travail est interdit le dimanche (les jours de grandes fêtes religieuses ainsi que les jours assimilés au dimanche au sens de la loi fédérale sur le travail).

Si des interventions ponctuelles liées au traitement des arbres fruitiers, par exemple, devaient être réalisées en dehors de ces heures, merci de prendre contact avec le secrétariat communal.

Animation « Ensemble ! » au Bibliobus

L'animation « Ensemble ! » proposée par le Bibliobus et le bus Bains de livres se déroulera à Cornol le **1^{er} octobre prochain** au lieu habituel (devant le local de la fanfare) **de 17h15 à 19h30**.

Programme : un temps de lecture pour petits et grands, des jeux, parfois un peu de musique et même un grand concours !

L'équipe d'animation propose un choix de livres à lire sur place, devant le Bibliobus, ainsi qu'une petite collation.

Les animations sont gratuites et ouvertes à toutes et tous.



Après-midis loisirs

La Croix-Rouge organise les après-midis loisirs **chaque mercredi de 14h00 à 17h00 à la salle paroissiale de Cornol**.

Ces après-midis conviviaux sont spécialement conçus pour les personnes retraitées ou seules, désireuses de tisser des liens sociaux et de partager des moments agréables.

Au programme jeux de société, jeux de cartes et bien plus encore. Une contribution de CHF 3.00 par après-midi est demandée pour couvrir les rafraîchissements et financer des repas festifs et journées à thème.

Il n'est pas nécessaire de s'inscrire ; allez-y selon vos disponibilités ; aucune obligation de participer chaque semaine.



Solida'Run : première édition

L'Hôpital du Jura donne le coup d'envoi de **Solida'Run**, sa nouvelle course solidaire. Tous les bénéfices de la journée seront reversés à la Ligue jurassienne contre le cancer.

Date : le samedi 26 septembre 2026 (dès 10h00)

Lieu : Cornol

Tout au long de l'événement, des stands d'information dédiés à la santé accueilleront les participants et les visiteurs pour répondre à leurs questions et proposer des conseils de prévention.

Que vous soyez coureur confirmé, joggeur du dimanche ou simplement motivé à soutenir une belle cause, venez participer et partager ce moment avec vos amis, votre famille et vos enfants. Rejoignez-nous pour partager un moment sportif, convivial et solidaire.

Les disciplines

Les participants pourront choisir entre plusieurs épreuves adaptées à leur niveau :

- **Course à pied** : deux distances sont proposées, **une de 5,6 km** avec 155 m de dénivelé positif et une autre de **10,2 km** avec 310 m de dénivelé positif.
- **Marche** : un parcours de **10,2 km** avec 310 m de dénivelé positif est également au programme.

Courses des enfants

Parce que la solidarité n'a pas d'âge, les plus jeunes pourront eux aussi participer à la Solida'Run sur des parcours adaptés : 250 m, 550 m, 850 m, 1,5 km et 3 km. Les distances seront attribuées en fonction de l'âge des enfants.

Il est possible de s'inscrire dès maintenant via ce lien :

<https://www.mso.swiss/events/2562-solida'run>

On compte sur vous... et n'hésitez pas à en parler autour de vous !

Informations complémentaires :

<https://www.h-ju.ch/fr/Actualites/Solida-Run-premiere-edition.html>

Restrictions de circulation

Afin d'assurer la sécurité des participantes et participants, la route de la Baroche sera fermée à la circulation le samedi 26 septembre 2026, de 9h00 à 16h00.

Plusieurs petites routes adjacentes seront également temporairement fermées durant l'après-midi. Les usagères et usagers de la route sont priés d'anticiper leurs déplacements et de respecter la signalisation mise en place.

Les habitations touchées par ces fermetures recevront une information par courrier, avec les numéros nécessaires en cas de contact.

Les organisateurs remercient la population pour sa compréhension et présentent leurs excuses pour les éventuels désagréments occasionnés.

Campagne porte-à-porte

L'association « **Greenpeace** » nous a indiqué qu'elle mènera une campagne de porte-à-porte à Cornol du **24.08.2026 au 17.10.2026**.

Les membres nouvellement acquis seront alors régulièrement informés du travail de **Greenpeace**. La contribution de donation peut être payée par recouvrement direct (LSV/DD) ou par bulletin de versement. Il y a également la possibilité de faire un don unique via un terminal EC avec toutes les cartes Maestro et/ou de crédit courantes.

L'affiliation en tant que membre peut être annulée à tout moment. Les promesses de dons ainsi que l'approbation de prélèvement peuvent être révoquées à tout moment auprès de **Greenpeace** par téléphone ou par écrit, sans limite de temps et sans avoir à fournir de justification. En outre, il est possible de récupérer les dons déjà payés par prélèvement automatique dans un délai de 30 jours.

Aucun argent comptant n'est collecté.

Obligation de cotiser à l'AVS/AI/APG

Toute personne domiciliée en Suisse ou exerçant une activité lucrative est tenue de cotiser à l'AVS/AI/APG.

Cela concerne notamment :

- les bénéficiaires de rente anticipée
- les chômeurs en fin de droit
- les personnes en incapacité de travail de longue durée
 - les étudiants
 - les invalides

Les personnes sans activité lucrative doivent s'annoncer auprès de leur agence AVS communale afin de régulariser leur situation.

A noter : des lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction de votre future rente.

L'agence communale de Cornol se tient à votre disposition pour tout renseignement et accompagnement dans vos démarches.

Vidange de piscine

Avant de vidanger votre piscine, merci de ne pas traiter l'eau durant les 10 jours qui précèdent afin d'éviter l'infiltration des produits dans le sol. Un autocontrôle permettant d'exclure toute trace de chlore dans l'eau devra être effectué avant la vidange finale (art. 89 LGEaux).

L'eau de la piscine doit être impérativement et exclusivement évacuée via les canalisations.



Marche gourmande St-Martin 2026

Il reste de la place **le dimanche 15 novembre** pour la marche gourmande de la St-Martin 2026 du FC Ajoie-Monteri.

9 km de marche (parcours accessible aux personnes à mobilité réduite), départ de Cornol.

Adultes CHF 73.00 / Enfants 7-14 ans CHF 27.00 /
Enfants moins de 7 ans GRATUIT

Inscriptions : chrischapuis@bluewin.ch

Les personnes intéressées à donner un coup de main bénévolement sont les bienvenues.



Prudence en forêt

Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de vos sorties en forêt (étang, canapé forestier, grotte, etc.).

Le risque de chutes de branches est en effet élevé, en particulier lorsqu'il pleut, vente et évidemment lorsqu'il y a de l'orage.

La sécheresse a fragilisé la végétation.

Prestations complémentaires

Qu'est-ce que les prestations complémentaires (PC)?

Leur but est de couvrir les besoins vitaux des personnes bénéficiant de rentes de l'assurance-vieillesse et survivants ou de l'assurance-invalidité.

Qui peut avoir droit aux PC?

Les bénéficiaires de rente AVS, de rente de l'AI, d'allocation pour impotent de l'AI (après 18 ans) ou d'indemnité journalière AI pendant six mois au moins peuvent avoir droit aux PC si :

- ils ne disposent pas d'une fortune nette supérieure à CHF 100'000.00 (personnes seules), CHF 200'000.00 (couples) ou CHF 50'000.00 (enfants et orphelins), et si
- ils ont leur domicile et leur résidence habituelle en Suisse
- ils sont de nationalité suisse ou ressortissant d'un Etat membre de l'UE/AELE ou si
- ils sont de nationalité étrangère et ont habité en Suisse de manière ininterrompue durant dix ans. Pour les réfugiés et apatrides, de délai est de cinq ans.

Où et comment faire sa demande PC?

La demande doit être déposée formellement auprès de l'agence communale AVS de votre lieu de domicile en utilisant le formulaire officiel disponible sur le site de l'ECAS Jura ou à votre agence communale AVS.

L'agence communale de Cornol se tient à votre disposition pour tout renseignement et accompagnement dans vos démarches.



Centre de puériculture jurassien - Centre le Phénix Porrentruy

Le centre de puériculture jurassien de Porrentruy propose différentes choses en plus de leurs consultations :

- Ateliers parents-enfants de 15h00 à 16h30 : 01.10.2026 Mouvement / 05.11.2026 Sommeil / 03.12.2026 Frère et sœur
- Balades conviviales les jeudis de 14h00 à 15h00, rdv à la Place des Bennelats : 17.09.2026 / 22.10.2026
- Après-midi libres, sans rendez-vous, les jeudis de 14h00 à 16h30, venez échanger, peser, mesurer votre enfant dans une ambiance conviviale en compagnie d'autres parents : 10.09.2026 / 08.10.2026 / 12.11.2026 / 17.12.2026

Informations complètes disponibles sur le site internet : <https://puericulture-jura.ch>

Restrictions d'eau

Les mesures de restrictions de l'utilisation de l'eau restent globalement en vigueur en Ajoie. **Deux mesures sont ainsi levées. Le lavage des véhicules dans les stations professionnelles est à nouveau autorisé. Idem pour les usages de l'eau potable lié aux activités économiques, notamment pour le nettoyage de façades en vue de travaux de peinture.**

La situation au niveau des ressources en eau reste « quelque peu tendue » mais elle est « meilleure qu'à fin juin ». Les mesures de restrictions et les vacances estivales ont permis de diminuer l'utilisation de l'eau, de même que la baisse des températures.

Les retours de vacances et la reprise des activités des entreprises ont toutefois fait repartir les consommations à la hausse. Ces dernières restent, néanmoins, inférieures à la situation de fin juin et sont « sous contrôle ». La situation continue d'être suivie au quotidien et une nouvelle adaptation des mesures pourra avoir lieu en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et de l'état des ressources disponibles.

Plusieurs interdictions restent en vigueur. L'arrosage des pelouses est toujours prohibé, sauf pour les terrains de sport publics, mais réduit au minimum. Idem pour le remplissage et l'alimentation des piscines privées. Le lavage des véhicules, des rues, des places, des terrasses et des toits est toujours proscrit, de même que le fonctionnement des fontaines publiques alimentées par de l'eau potable du réseau, à l'exception d'une par village si nécessaire.

Diverses recommandations sont, par ailleurs, toujours d'actualité. La population est invitée à limiter l'arrosage des jardins potagers, arbres et fleurs au strict nécessaire, à contrôler régulièrement ses installations pour détecter toute fuite et s'assurer que les robinets sont correctement fermés, à réduire la durée des douches, à fermer les robinets lors de toute utilisation qui ne nécessite pas un écoulement continu et à laver les véhicules uniquement en cas de nécessité et dans des stations de lavage professionnelles.

A louer

La Fondation La Valletaine met en location un appartement de 2.5 pièces, au 1^{er} étage, situé à la Route des Rangiers 7a pour le prix de Fr. 880.00 charges comprises.

Entrée à convenir.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le secrétariat communal au 032 462 25 88.

Crèche « La Cornoline »

Les travaux de la future crèche « La Cornoline » sont bientôt terminés. Si tout va bien la structure ouvrira ses portes début octobre.

Travaux en cours

Comme vous avez pu le constater, les travaux d'agrandissement de l'école primaire ainsi que de la Cornoline ont débuté.

Fermeture temporaire du Parcours Vita

Après une inspection du Parcours Vita, il a été constaté la présence de plusieurs arbres pouvant potentiellement présenter un danger en cas de chute.

La décision a été prise de fermer l'accès au Parcours Vita pour une durée indéterminée, le temps d'effectuer les travaux nécessaires à la sécurisation du site.

Dans l'état actuel, les travaux seront de faible ampleur et ne modifieront pas le visage du secteur boisé.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Place de compostage

Pour rappel, le dépôt de sacs plastiques et de sacs biodégradables à la place de compostage est **interdit** !

De plus, merci de bien vouloir séparer et trier les déchets organiques et les branches selon les indications affichées sur place.

Merci d'avance de votre collaboration

